

Orientation Professionnelle

par F. MERCX,

Ingénieur, Directeur Technique de l'Association des Industriels
de Belgique, a. s. b. l., pour la Prévention des Accidents
du Travail,

Lauréat du Fonds Martin-Herman pour la période 1931-1932.

Il ne suffit pas d'être un intellectuel, donc d'avoir subi la sélection résultant des études, pour prétendre aux fonctions de chef. Bien des hommes sont des exécutants de premier ordre, alors qu'ils sont incapables d'imaginer un plan d'action. Inversement, un administrateur de première force peut être un mauvais réalisateur.

(Extrait d'une causerie faite à la Société Royale Belge des Ingénieurs et des Industriels, le 4 mars 1942, Comité d'études.)

I. — QUELQUES MOTS AU SUJET DE LA SÉLECTION PROFESSIONNELLE

Parmi les méthodes employées pour lutter contre les accidents du travail, la sélection professionnelle (1) occupe une place importante.

Avant d'en parler plus en détail, je tiens à mettre les spécialistes eux-mêmes en garde contre une confiance absolue en ce moyen de lutte contre le facteur humain. Comme tout procédé basé sur l'action de l'homme, il ne vaut que ce que vaut l'examineur.

(1) Voir F. MERCX : « La Prévention des Accidents par les Méthodes psychologiques », brochure éditée par l'Association des Industriels de Belgique.

Trop souvent, les détracteurs de la sélection professionnelle accusent à tort la méthode et ne tiennent pas compte de la qualité des réalisateurs. Or, la condition primordiale pour assurer la réussite est de disposer d'opérateurs intègres dont la conscience professionnelle est à l'abri de toute influence extérieure, sous quelque forme qu'elle puisse se manifester (sympathie pour le candidat ou intérêt personnel). Ceci implique également que le choix de ces examinateurs soit basé uniquement sur leur valeur technique et leurs qualités morales. Devant elles, toute autre considération doit s'effacer.

J'ai entendu souvent parler des cas dans lesquels la sélection professionnelle fit faillite. Pour bien délimiter ces cas, j'ai demandé : le sujet en question a-t-il subi l'épreuve psychologique? Quelles étaient ses conditions de vie au moment de l'examen et au moment où l'on a fait les constatations défavorables? Nul n'a pu me répondre. Ainsi donc, apparaissent deux causes d'échec : la sélection incomplète par suite de l'absence d'un examen psychologique et le changement qui se produit dans le genre de vie des hommes.

Il ne faut donc pas croire que la sélection professionnelle, en fournissant à l'industrie des individus connaissant bien leur métier, sains et prudents, constitue l'élément capital de la prévention des accidents et qu'il suffit alors d'installer des protecteurs convenables pour éviter toute blessure. Lorsque l'on réfléchit, l'on remarque que cette opinion n'est pas péremptoire et qu'il existe toujours des risques.

Soit, à titre d'exemple, un ouvrier consciencieux, prudent, sobre et qui, depuis quinze ans, accomplit le même travail rémunéré à la pièce. Sa fiche ne porte aucune mention d'accident. Un jour, cet homme éprouve le désir d'acquérir un appareil de T.S.F. Comme il est économe et ne veut pas priver les siens du nécessaire, il demande à son travail de lui fournir le supplément de salaire qui lui permette cette dépense. Dès lors, il exige davantage de ses muscles (accroissement de fatigue corporelle), redouble d'attention (augmentation de fatigue cérébrale) néglige les précautions capables de restreindre la rapidité de son travail (diminution de la sécu-

rité). La sélection professionnelle peut-elle découvrir les individus qui s'exposeront ainsi aux accidents? Non.

Ce cas est imprévisible et il faut alors faire appel à l'éducation à la fois technique et préventive. En d'autres termes, en matière de prévention des accidents, la sélection professionnelle fait partie d'un plan d'ensemble comportant plusieurs genres de mesures.

II. — INTRODUCTION A L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Je considère également comme une cause d'erreur dans l'appréciation d'un sujet le moment choisi pour lui faire subir l'examen psychotechnique et psychologique.

En effet, il se passe généralement avant la période de puberté, période au cours de laquelle beaucoup d'individus subissent des modifications profondes de caractère et de mentalité. Ces changements peuvent encore être accentués par la vie en commun résultant du service militaire, vie en commun qui diffère essentiellement de celle que l'enfant a connue sur les bancs de l'école.

Il semble plus logique de considérer l'examen subi avant la période de puberté comme faisant partie de la « présélection », la sélection professionnelle ayant lieu après le service militaire, soit vers l'âge de 21 ans.

La législation belge impose d'ailleurs une discrimination en fixant 14 ans comme limite inférieure d'admission au travail pour les garçons et les filles, à la condition que les tâches ne présentent pas de risques particuliers au point de vue de la santé. En ce qui concerne les établissements spécialement insalubres, cette limite est portée respectivement à 16 et 21 ans pour les jeunes gens ou les femmes.

En ce qui concerne les adolescents et les femmes mis au travail, il y a de nombreuses dispositions réglementaires prises en vue de protéger leur santé. Je sortirais du cadre de cet article en les citant ici.

Des recherches scientifiques ont mis en relief que les enfants de 12 à 13 ans, même s'ils sont d'une vigueur physique au-

dessus de la normale, ne sont pas capables d'apprendre un métier à l'atelier; ils sont seulement aptes à recevoir l'instruction technique donnée par des écoles spécialisées. Certains pays (la Turquie, par exemple) interdisent l'emploi des adolescents de 12 à 16 ans après 8 heures du soir. En outre, les ministres de l'Economie nationale et de l'Hygiène peuvent défendre l'utilisation des adolescents de 12 à 16 ans et celle des femmes (quel que soit leur âge) pour les travaux insalubres et dangereux.

Il y a donc une tendance nette à considérer deux périodes dans le développement des individus. Celles-ci peuvent être délimitées grosso modo comme suit : avant 16 ans, après 16 ans. Cette distinction justifierait donc un examen d'orientation professionnelle avant 16 ans et de sélection professionnelle vers 21 ans.

Cela me paraît insuffisant parce que l'homme est un organisme en état perpétuel de modification tendant généralement et normalement vers une amélioration physique et mentale.

L'idéal est de suivre attentivement le cours des idées et des sentiments au fil des années. Si la chose était possible, je conseillerais bien volontiers d'établir un diagramme en fonction du temps, afin d'embrasser, d'un coup d'œil, l'ensemble d'une évolution! Bien des changements brusques qui paraissent insolites pourraient probablement être prévus, sans, bien entendu, prétendre prédéterminer leur sens et leur importance. Tout au moins, observateurs et parents auraient-ils en main les données nécessaires pour se rendre compte si ce que j'appellerai un « accident » sera passager ou s'il tend vers une stabilisation.

Dès lors, le mot « présélection » que j'ai employé à dessein devient un mot impropre et doit faire place à « orientation ».

Le début de l'orientation devient ainsi une question très importante. On estime couramment que la profession vers laquelle l'enfant aspire de toutes les forces de son être doit assurer la réussite de l'adolescent, puis de l'homme. Mais, il ne suffit pas d'avoir le désir, si profond soit-il, pour atteindre le succès : il faut y joindre les conditions requises.

Or, les capacités, les aptitudes, les qualités se trouvent à

l'état embryonnaire chez le tout jeune enfant. Il faut les dépister, puis en tenir note en leur donnant un coefficient de perfection. Chaque cas constituera donc une étude particulière dont les résultats permettront une intervention justifiée au moment où l'intérêt se manifestera pour une profession déterminée. Si ce phénomène ne se produit pas, — c'est le cas notamment des indécis, — l'orientation pourra donner des conseils prenant appui sur une base tangible.

Dans le domaine intellectuel, le début de l'orientation est fixé automatiquement par le moment où il faut décider du genre d'études à faire. Or, le choix irrévocable doit avoir lieu vers 12 ans. C'est alors, en effet, qu'il faut opter pour les humanités anciennes ou modernes. Vers 15 ans, il faudra de nouveau choisir entre les études scientifiques et commerciales. Enfin, vers 19 ans, nous abordons les universités.

Ainsi, apparaissent plusieurs périodes d'observation. Elles peuvent varier suivant le degré de développement des enfants, les uns étant plus précoces que les autres. Cependant, une classification est possible en se basant sur les périodes scolaires qui correspondent aux différents stades de développement de l'enfant :

— Pour les jeunes gens qui se destinent aux études :

- a) Ecole gardienne;
- b) Ecole primaire;
- c) Humanités.

Dans ce cas, il faut encore faire une subdivision pour ce qui concerne les jeunes gens qui font des humanités modernes car celles-ci comprennent des études commerciales et scientifiques.

Après les humanités, viennent les études universitaires. J'en dirai quelques mots dans une remarque spéciale.

— Pour les jeunes gens qui se destinent aux professions manuelles :

- a) Ecole gardienne;
- b) Ecole primaire;
- c) Ecole professionnelle ou industrielle.

III. — ORIENTATION PROFESSIONNELLE

1^o) *Personnes à qui elle incombe.*

La question logique qui se pose maintenant est : A qui cette tâche sera-t-elle confiée ?

Comme dit précédemment, nous nous trouvons devant un travail de longue haleine basé sur des observations continuelles. Il apparaît donc que l'intervention des spécialistes n'est pas possible. En effet, ces spécialistes seraient tenus de passer leurs journées en compagnie des enfants. Ils devraient aussi déambuler d'une école à l'autre perdant ainsi de vue les caractéristiques de chaque enfant observé. Il y aurait donc des solutions de continuité très dommageables pour le but fixé.

C'est dire que l'« orientation », dans son stade primitif, doit être assurée par le personnel enseignant lui-même. Instituteurs et institutrices vivent continuellement au milieu des mioches, les connaissent mieux que quiconque, peuvent observer, dans leur embryon, les capacités, aptitudes et qualités qui, plus tard, régiront les actes de l'âge mûr. Ils se rendront compte surtout de la variation, avec le temps, des caractéristiques de l'enfant, des corrections nécessaires, des méthodes à choisir pour les améliorer.

Le personnel enseignant, bien mieux que tout autre, peut renseigner les parents sur la voie dans laquelle il faut diriger les enfants afin que ceux-ci soient assurés de réussir dans leur carrière.

Ceci projette un jour nouveau sur l'une des tâches capitales que les instituteurs et institutrices doivent accomplir, tâches qui réclament de leur part un entier dévouement à cause de la répercussion que leurs observations peuvent avoir sur la grandeur morale et matérielle du pays, tâches qui exigent d'eux une connaissance approfondie de la psychologie humaine et, en particulier, de celle de l'enfant.

Il y aura donc lieu, vraisemblablement, de réaliser une adaptation spéciale des études normales. C'est là une question qui relève de la pédagogie.

Certaines notions appartenant au domaine médical devront être données aux futurs éducateurs pour que ces derniers

soient à même de pouvoir établir des classifications judicieuses. En cela, nous visons particulièrement la vue, l'ouïe, la force musculaire, l'endurance à la fatigue et à l'effort mental, la taille et le poids, toutes choses qui doivent être en relation directe avec l'âge. Le concours d'un médecin consciencieux doit donc être assuré aux écoles normales.

On voit donc par là que les tâches imposées exigent l'intervention d'un personnel d'élite et que le choix des éducateurs ne doit pas être basé uniquement sur des résultats d'examen, mais également sur le degré de conscience professionnelle.

Pour résumer les considérations précédentes, je conclus donc que l'« orientation » doit être assurée par le personnel enseignant.

2^o) *Façon de procéder.*

Les méthodes à employer diffèrent d'après les périodes d'observation. Il serait en effet absurde de vouloir appliquer les procédés de la psychotechnique aux mioches de l'école gardienne et même de l'école primaire. Les cerveaux ne sont pas encore évolués et l'habileté manuelle fait défaut.

Il s'agit plutôt ici d'observations qualitatives et il n'y a pas lieu d'entrer dans tous les détails qui composent le programme d'ensemble de l'orientation et de la sélection professionnelles.

Pour chaque caractéristique prospectée ou découverte, on pourrait établir cinq catégories : supérieure, bonne, moyenne, médiocre, mauvaise.

Ces distinctions seront rendues possibles par les directives données aux éducateurs lors de leur passage dans les écoles chargées de leur formation. Je ne dissimule pas les difficultés dont cette tâche est hérissée, car il s'agit ici du domaine des « appréciations » et non de celui des « mesures ». Dans ce dernier, en effet, tout est rapporté à un étalon commun et les résultats s'expriment par des nombres. Les conclusions sont donc indiscutables.

Il n'en est pas moins vrai que les « appréciations » peuvent donner des renseignements exacts pour autant que la « volonté » de les obtenir existe. Je veux dire que, comme dans toute chose d'ailleurs, la réussite est fonction de la bonne

volonté des exécutants et surtout de qualités telles que la probité, la générosité, l'impartialité, etc..., qualités qui font partie d'un tout : l'honnêteté. Cette condition est-elle devenue impossible à réaliser ?

A. — Rôle du médecin.

Enfin, dans les cas spéciaux, l'intervention du médecin peut être indispensable. Elle se justifie pour les enfants car elle est de nature à dépister des défauts capables d'influencer l'avenir de l'individu. D'autre part, elle permet d'appliquer des correctifs qui, au cours des années, n'auraient plus d'efficacité.

A titre d'exemple, je citerai le témoignage du « Comité américain pour la conservation de la vue ». Nous lisons dans la revue *Safety Engineering* de novembre 1925, page 278 :

« Les résultats de l'enquête menée montrent que les défauts de la vue affectent un grand nombre d'enfants et d'ouvriers.

» De tous les organes, les yeux sont les plus précieux, car ils déterminent les possibilités de l'individu et assurent son avenir. Une vue défectueuse diminue les chances de réussite, empêche la mise en œuvre des facultés et peut même briser une carrière. Faits plus graves, les défauts de cette espèce ne se corrigent pas et les pertes résultantes ne se récupèrent pas.

» Toutes ces considérations font ressortir le caractère précieux de la vue et motivent l'enquête du comité précité.

» Les investigations intéressant 244 écoles communales donnent les résultats ci-après :

» Nombre d'élèves examinés : 863.936.

» Nombre d'élèves atteints de déficiences de la vue : 21,9 p. c.

» 695 tests englobant 16 écoles normales de l'Etat, 23 collèges et universités montrent que 40 p. c. des élèves possèdent de mauvais yeux.

» Ces enfants entrent donc dans la vie avec un handicap sérieux.

» En dépit d'une éducation soignée, leur avancement subira toujours un certain retard, car le défaut s'aggravera et pourra même causer des accidents. »

Pour être complet, je citerai l'existence des tableaux du professeur Ishihara, l'étude du Dr. Oscar Oblath, éditée par le *Bulletin International du Travail*, sous le titre : « Les tests de visions des couleurs » et la notice de l'A.I.B. sur les dangers de la confusion dans la perception des couleurs, chez les ouvriers.

Je me suis étendu assez longuement sur l'œil parce que c'est l'organe des sens auquel nous attachons le plus d'importance. Cependant, l'attention du médecin doit se porter sur l'enfant dans son ensemble. Ce que je dis dans mon étude « La prévention des accidents par les méthodes psychologiques, au sujet des jeunes gens, est valable pour les enfants :

» Il est indéniable que l'état physique peut influencer fortement l'état psychique. Dès lors, il devient nécessaire d'imposer une visite médicale à tous les jeunes gens, qu'ils se destinent à des travaux particulièrement dangereux ou non. L'épileptique traversant simplement un hall où existent des machines-outils, par exemple, court autant de dangers que les opérateurs eux-mêmes.

» L'examen médical doit être complet. Les troubles des appareils respiratoire, digestif, circulatoire, — plus spécialement les anomalies des reins et du cœur, — provoquent des perturbations qui se traduisent par des distractions, des préoccupations, des dépressions momentanées plus ou moins graves, des douleurs inattendues, et agissent indirectement sur la production des accidents. Quant aux affections des organes des sens, du système nerveux ou du cerveau, leur influence est immédiate. Le cas typique est celui du vertige qui peut résulter d'une lésion de l'oreille ou de l'œil, soit d'un état épileptique insoupçonné.

» Le spécialiste devra donc faire une distinction entre les individus atteints de maladies héréditaires marquées, grevés des tares de l'alcoolisme, et les autres. Dans chaque catégorie, il établira une classification d'après l'examen total portant sur tous les organes des sens; le système nerveux; les appareils respiratoire, circulatoire, digestif; les centres vitaux.

» Ces quelques mots suffisent, car les spécialistes connais-

sent tous les moyens mis en œuvre pour découvrir les défauts de l'organisme. »

Cet examen médical non seulement donnera des indications au sujet des améliorations possibles, mais renseignera complètement l'éducateur sur ce qu'il peut attendre de chaque enfant en particulier. De plus, le médecin, au moment de la sélection professionnelle, disposera d'une vue d'ensemble sur l'évolution physique et physiologique de l'individu examiné et pourra rédiger un diagnostic infiniment plus exact que celui qui résulterait d'un examen disons « isolé ».

Le médecin donnera son avis notamment sur les points suivants :

1. — Le degré de développement du corps;
2. — La force musculaire;
3. — La résistance à la fatigue;
4. — L'état des réflexes;
5. — La vue;
6. — L'ouïe;
7. — Les causes éventuelles de vertige;
8. — La prédisposition aux hernies.

1. — *Le degré de développement du corps.*

Le degré de développement du corps est un critère de l'état de santé. Il s'exprimera par comparaison avec ce qu'il doit être pour un enfant normal ayant l'âge du sujet examiné.

Il a été remarqué que, en règle générale, un esprit équilibré correspond à un corps sain.

2. — *La force musculaire.*

On pourrait être enclin à négliger ce facteur pour les individus qui se destinent aux professions intellectuelles. Ce serait une erreur car la force musculaire est un indice de développement physique.

C'est au médecin à déterminer le genre d'épreuve qui convient à l'enfant intéressé, car il ne faut pas l'astreindre à un effort supérieur à celui qu'il peut développer.

3. — *La résistance à la fatigue.*

Il est bon de rechercher la résistance à la fatigue dès le jeune âge et de suivre son évolution dans le temps. C'est en effet, pour les travailleurs manuels, une cause d'accident et, pour les intellectuels, une cause de troubles.

La fatigue industrielle résulte de l'exécution d'un travail qui exige une certaine concentration de l'attention sur une succession d'opérations semblables. Il en est de même pour l'intellectuel qui rédige une étude ou fait des recherches.

C'est en quelque sorte un état de tension physique et mentale dont le résultat est que l'individu devient impuissant à concentrer son attention sur sa tâche et sur les risques encourus.

Pour illustrer son effet sur la production des accidents, il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau qui fut dressé par l'Institut National Hongrois des Assurances Sociales et reproduit par le périodique *Chronique de la Sécurité Industrielle* (numéro de mai-juin 1931) édité par le Bureau International du Travail.

Ce tableau montre que le plus grand nombre d'accidents correspond à la période de trois à cinq heures après le début du travail.

Cette fatigue diffère essentiellement de ce que l'on appelle couramment « la fatigue », laquelle se traduit par un besoin de repos, de sommeil et de nourriture.

Toutes choses étant égales d'ailleurs, le degré de résistance opposée par l'ouvrier dépend de la physiologie. C'est ce qui explique que, dans des circonstances identiques, les uns supportent, beaucoup mieux que les autres, les efforts répétés. Ceci est aussi vrai pour les intellectuels que pour les travailleurs manuels.

4. — *L'état des réflexes.*

Le mouvement réflexe provient d'une réaction nerveuse inconsciente produite par une impression extérieure très souvent inattendue et soudaine.

Il y a des personnes qui sursautent lorsque, les ayant approchées sans bruit, l'on manifeste brusquement sa présence ou lorsque l'on produit un bruit insolite. D'autres, se sentant

menacées par un danger auquel il est possible d'échapper, restent sur place sans pouvoir esquisser le moindre mouvement pour se sauver. En pareille occurrence, certains, mus par l'instinct de la conservation, se précipitent hors de la zone dangereuse, mais en s'exposant à d'autres risques, parfois plus graves, dont ils ne se sont pas rendu compte.

La promptitude des réflexes présente donc un certain danger.

D'autre part, il n'est pas bon d'avoir des réflexes lents, car le sauvetage d'une vie humaine exige parfois non seulement de prendre une décision, mais aussi d'exécuter cette dernière en quelques secondes.

5. — *La vue.*

Le « Comité américain pour la conservation de la vue » conclut : « La défektivité de la vue affecte le rendement industriel, handicape l'éducation et constitue une menace pour le bien-être ».

Chefs d'entreprise et subordonnés ont donc le même intérêt à surveiller la vue.

Mais il y a un angle plus important à envisager : c'est la question des risques corporels.

Les défauts des yeux peuvent occasionner des accidents et des fausses manœuvres de la plus haute gravité.

Les gens qui ont la vue faible peuvent heurter des objets posés sur le sol ou placés en bordure des passages et, par là, faire ou provoquer des chutes malencontreuses. Transportant des outils ou des pièces, ils risquent de blesser leurs compagnons ou d'accrocher ou faire tomber des objets. De plus, ils ne distinguent pas très bien la forme et la nature des corps et courent grand danger de se blesser, ils peuvent également faire un très mauvais usage des liquides.

D'autre part, certaines personnes possédant une acuité visuelle normale confondent certaines couleurs : c'est le cas des daltoniens. Ce défaut peut avoir des conséquences très graves s'il s'agit de machinistes, chauffeurs et autres préposés au service des transports sur voies ferrées, de wattmen, d'ouvriers occupés dans les centrales électriques, d'électriciens, de machinistes

d'extraction et mécaniciens de toutes les usines où l'on utilise la signalisation lumineuse, de chauffeurs de voiture ou camions automobiles, d'ouvriers soudeurs employant des bonbonnes de gaz, d'ouvriers du service « entretien » des établissements où existent de nombreuses conduites peintes de façons diverses, etc.

Le presbyte et le myope, employés dans l'industrie, courent des dangers non négligeables, surtout s'ils travaillent à des machines munies de petits outils tournant ou se déplaçant à grande vitesse.

6. — *L'ouïe.*

Les sourds partiels ou complets sont plus exposés que les autres personnes, toutes choses étant égales d'ailleurs, et constituent un danger pour leurs compagnons de travail.

Certains accidents se manifestent par un bruit anormal. C'est par exemple le cas de légers courts-circuits (qui peuvent devenir importants si l'on n'y remédie pas tout de suite), de fuites de vapeur ou de gaz, de craquements annonciateurs de rupture de pièces, etc. D'autre part, l'arrivée des véhicules est accompagnée de coups de trompe ou de sifflet et d'un bruit caractéristique. Les sourds qui traversent les voies ferrées, les routes ou les passages réservés aux autos courent donc plus de danger que les autres car ils doivent toujours penser à s'assurer, par la vue, de ce qu'ils peuvent avancer sans qu'un accident se produise.

Les sourds constituent un risque pour leurs compagnons de travail par le fait qu'ils n'entendent pas ou comprennent mal les commandements et les avertissements.

7. — *La tendance au vertige.*

Certains individus ressentent une espèce « d'aspiration par le vide » dès qu'ils s'élèvent quelque peu au-dessus du sol.

D'études expérimentales, il ressort que le vertige résulte de causes très nombreuses, parmi lesquelles il faut citer spécialement certaines lésions de l'oreille et même des yeux (strabisme), ainsi que l'état épileptique.

La tendance au vertige est, en général, l'indice de maladies

nerveuses en gestation ou la résultante d'affections nerveuses déclarées.

La peur produite par le risque de chute affecte les hommes peu habitués à s'élever au-dessus du sol. Cette catégorie d'individus peut se subdiviser en deux classes : ceux qui ont peur par manque d'entraînement et ceux qui ont peur par absence de protection. On a en effet remarqué que tel circule sans crainte sur des planches étroites lorsque des pièces fixes qu'il peut saisir en cas de besoin se trouvent à portée de la main, n'ose pas s'aventurer sur une large passerelle non munie d'un garde-corps.

D'autres s'effrayent à la moindre oscillation perçue. Le moindre bruit inattendu et inaccoutumé suffit parfois pour provoquer une chute qui ne se serait pas produite dans des circonstances normales.

Enfin, quelques-uns sont inopinément victimes du vertige. En règle générale, comme il est déjà dit précédemment, cette manifestation inattendue constitue l'indice d'une maladie nerveuse. Ce sont les cas les plus dangereux, car ils se produisent brusquement et les victimes courent grand risque, du fait que, sûres d'elles-mêmes, elles négligent généralement de prendre les précautions dont s'entourent les « peureux ».

8. — *La prédisposition aux hernies.*

Il va de soi que l'ouvrier prédisposé aux hernies sera plus sujet que d'autres à l'accident de l'espèce, accident qui peut être provoqué, en ordre principal, par les travaux de force tels que les manutentions de pièces lourdes.

Je pense, avoir situé, de cette façon, l'intervention médicale dans le plan d'ensemble de l'orientation professionnelle, pour ce qui concerne les écoles gardiennes et primaires.

B. — ROLE DE L'EDUCATEUR.

Et maintenant, je vais tenter d'esquisser ce que je crois être le rôle de l'éducateur.

a) *Ecoles gardiennes.*

N'est-il pas osé de prétendre que l'on puisse faire un tra-

vail profitable dès l'école gardienne, étant donné que l'homme est un complexe en état de perpétuelle évolution? Je ne le crois pas car les défauts et les qualités de l'homme se trouvent déjà, chez l'enfant, à l'état embryonnaire. Plus, nous sommes tributaires du passé, — ce mort que l'on ne sait pas tuer, — et nous formons les traits d'union avec l'avenir. En d'autres termes, l'homme subit l'influence de l'atavisme.

Certains s'écrieront : « Dès lors, pourquoi chercher à dépister si tôt des caractéristiques innées que l'on pourra déceler beaucoup plus facilement quand elles auront atteint leur plein développement? »

Ne nous laissons aller ni au pessimisme ni au fatalisme! L'homme est l'être le plus susceptible d'être perfectionné en développant ses rudiments de qualités, en corrigeant ses défauts et en éliminant ses tares morales.

Toutes les observations de ce genre relèvent de l'examen mental. Ce dernier compte deux opérations : l'appréciation de l'état d'esprit et la recherche des troubles mentaux.

J'élimine de suite la dernière parce qu'elle incombe au médecin.

Quant à la première, elle est d'une importance primordiale car elle permet de dépister les individus dignes de remplir les fonctions de chefs non seulement par leurs qualités techniques, mais, — et surtout, — par leur valeur morale. Qu'il le veuille ou qu'il ne le veuille pas, le « chef » est un exemple, non seulement au point de vue du travail qu'il doit accomplir, mais encore dans la vie privée. Bien des conflits sociaux seraient évités si les « chefs » possédaient les qualités morales répondant aux responsabilités qui pèsent sur leurs épaules.

Au point de vue de la prévention des accidents, elles exercent une influence prépondérante sur l'efficacité des mesures de sécurité. En effet, il ne suffit pas d'édicter ces dernières, il faut que le personnel les applique convenablement et cette réalisation dépend en tout premier lieu de l'angle sous lequel l'individu les considère. Ceci est, à son tour, fonction de la façon d'agir du « chef ». Si celui-ci n'a pas la foi, s'il se borne à édicter les règles, — parce qu'il se sent « obligé » de le faire,

— s'il ne veille pas à la bonne exécution des ordres donnés et surtout s'il ne les respecte pas : « lui-même », tous les subalternes s'en désintéressent.

Les points principaux, — dont il n'est généralement pas tenu compte, — sur lesquels l'attention des examinateurs chargés de la sélection professionnelle, — et partant celle des éducateurs, — doit porter sont :

- 1) L'opinion à l'égard de la discipline;
- 2) La conscience des responsabilités;
- 3) La recherche des responsabilités;
- 4) L'énergie;
- 5) Le degré d'initiative;
- 6) Le sang-froid.

1) L'opinion à l'égard de la discipline.

Je ne parle pas ici de la discipline « imposée » par la schlague ou par des règlements, mais de la discipline librement consentie et basée sur le raisonnement sain qui est l'apanage de l'homme bien équilibré.

L'individu doit avant tout comprendre qu'il fait partie d'un « tout », qu'il n'est pas isolé, que les règles édictées pour tout le monde s'appliquent également à lui. En ce qui concerne les futurs chefs, il faut absolument qu'ils fassent mentir le dicton populaire : « Celui qui commande l'exercice ne le fait pas ». Il est bien entendu que cette expression ne doit pas être prise dans un sens absolu. Il y a lieu de comprendre que le chef est tenu d'accepter les inconvénients tout comme les avantages de sa situation et que rien ne l'autorise à échapper, d'une façon ou d'une autre, aux sacrifices imposés à la collectivité.

L'homme « volontairement discipliné » possède une valeur de loin supérieure à celui qui obéit aux ordres par crainte des sanctions parce que sa conduite reste la même en l'absence de l'œil du maître.

2) La conscience des responsabilités.

Parmi les hommes, il en est qui sont disciplinés par « instinct », parce qu'ils « sentent » que « cela doit être ainsi ».

D'autres, élevant leurs idées, se rendent compte que la discipline est pour eux un devoir, parce qu'ils savent qu'ils « sont un exemple ». Par là, ils ont conscience de leurs responsabilités.

Ils connaissent la propension de leurs semblables à l'imitation et se font un point d'honneur de montrer le bon exemple.

Les responsabilités des gradés sont de deux genres, quelle que soit l'importance du grade. Il y a tout d'abord la responsabilité au point de vue du rendement de l'entreprise, qui résulte du fait qu'un individu accepte un poste de commandement. Il en découle, en effet, l'obligation de distribuer les hommes et de les surveiller de façon à diminuer les pertes de temps, assurer la discipline, produire au maximum. Il existe un autre genre de responsabilité qui consiste à veiller sur la sécurité des subordonnés. Que faut-il penser du chef qui permet au personnel d'utiliser des méthodes de travail dangereuses, de ne pas employer les accessoires de sécurité mis à sa disposition par la direction? Il faut donc que tout individu destiné à devenir un conducteur d'hommes soit bien pénétré de ces deux genres de responsabilité et sache qu'il s'en charge lorsqu'il accepte le grade.

Mais il y a plus, les exécutants eux-mêmes ont des responsabilités les uns vis-à-vis des autres. Ils ont pour devoir de se signaler mutuellement les risques auxquels ils peuvent s'exposer sans les remarquer : c'est, somme toute, de la saine collaboration, de la solidarité bien comprise. Cet état d'esprit peut naître de l'éducation, mais il sera d'autant plus facilement créé que les individus s'y trouvent prédisposés.

3) La recherche des responsabilités.

Ce point intéresse plus spécialement les futurs gradés.

Parmi les hommes, les uns se contentent d'exécuter leur travail quotidien et jamais l'idée ne leur vient qu'ils pourraient accomplir des tâches plus importantes, plus intéressantes, moyennant d'accepter certaines responsabilités. D'autres, au contraire, désirent accroître leur utilité en s'élevant dans la hiérarchie industrielle et sont tout prêts à porter sur leurs épaules

le poids d'obligations morales de plus en plus lourdes au fur et à mesure qu'ils poursuivent leur marche ascensionnelle.

Il faut déceler les individus de cette espèce, car ils sont appelés à rendre de grands services à la campagne préventive et leur confier les postes en rapport avec leurs aptitudes. Ce sont, en général, des gens très courageux qui sauront se faire obéir.

4) L'énergie.

L'énergie n'est pas nécessaire aux chefs seuls, mais également à leurs subordonnés. Pour les chefs, elle doit se manifester de deux façons, activement et passivement.

L'énergie sera dite active lorsque le gradé fera respecter les règles, soit en vue de la bonne ordonnance du travail, soit en vue de la prévention des accidents, malgré les résistances et les murmures.

L'énergie sera dite passive lorsque le gradé et les ouvriers obéiront d'eux-mêmes, et de bonne grâce, aux ordres donnés par les chefs, ce qui, dans bien des cas, n'est pas chose facile pour certains caractères plus ou moins personnels, plus ou moins indépendants, qui ne saisissent pas de suite l'opportunité des mesures prises.

Dans le domaine de la prévention des accidents, notamment, l'énergie est d'autant plus nécessaire que l'application stricte des règles de sécurité peut faire naître des soupçons de courtoisie, dans des cerveaux primaires, et provoquer des quolibets. L'autorité du chef et la prudence des ouvriers intelligents courent le risque de sombrer sous le flot des plaisanteries.

Il y a beaucoup de chances que les individus qui recherchent les responsabilités possèdent la dose d'énergie nécessaire pour remplir efficacement leur rôle dans la prévention des accidents.

5) Le degré d'initiative.

Il arrive parfois que des circonstances imprévues obligent des subordonnés à prendre des mesures urgentes pendant l'absence du chef responsable. En matière d'accident, la vie d'un homme dépend parfois de quelques secondes nécessaires à la réflexion, à la décision et à l'exécution. Si le sauveteur hésite quelque

peu, par crainte d'une réprobation, l'irréparable s'accomplit. Les gradés doivent toujours être des gens sachant user d'initiative à un moment critique et il est désirable que les ouvriers soient choisis parmi les hommes de cette espèce. Cette condition est absolument indispensable lorsqu'il s'agit de travaux particulièrement dangereux, tels que : tâches accomplies dans des endroits où peuvent exister des gaz nuisibles à la santé, montage de charpentes, réparation de toitures, etc.

6) Le sang-froid.

Beaucoup d'individus se trouvent à même de faire preuve d'initiative dans des circonstances normales habituelles qui ne peuvent plus mettre à profit cette ressource lorsque des cas extraordinaires se produisent brusquement : ils manquent de sang-froid. En règle générale, on n'acquiert pas le sang-froid, mais on le possède comme un don naturel : il dépend de la physiologie. Toutefois, il existe des hommes qui se laissent influencer par les facteurs psychologiques et qui, tout en étant de sang-froid en temps normal, s'affolent lorsqu'ils sont déprimés soit par une peine soit par l'inquiétude.

Je pense avoir ainsi démontré l'importance de l'examen psychologique des individus et j'insiste vivement pour qu'il soit adopté.

Comment peut-on opérer une sélection basée sur les considérations qui précèdent? La question est excessivement complexe et il serait difficile d'établir des tests applicables à tous les métiers, car chacun d'eux constitue un cas particulier et les circonstances peuvent suggérer des moyens imprévus. Il est toujours possible d'interroger ou d'examiner les hommes de façon à surprendre, sinon immédiatement, du moins indirectement, le fond de leurs pensées.

L'examineur quelque peu averti trouvera certainement des occasions favorables pour exercer discrètement son talent d'observateur.

Dès lors, la matière présentant un tel intérêt social, pourquoi ne serait-elle pas investiguée dès l'entrée des enfants à l'école gardienne et à l'école primaire?

L'éducateur est la personne le mieux placée pour observer les mioches, découvrir leurs qualités et leurs défauts. Répétées chaque année et le résultat étant consigné sur une fiche (qui suivrait l'intéressé durant les diverses périodes scolaires), les observations permettraient de suivre l'évolution de ses qualités.

Comment faut-il procéder dans ce domaine très spécial?

Comme je l'ai dit précédemment, les circonstances peuvent suggérer des moyens imprévus. Cependant, bien qu'étant un profane en ces questions, je vais quand même essayer de faire quelques esquisses.

1) L'opinion à l'égard de la discipline.

Avec des mioches, il n'est évidemment pas question de rechercher leur *opinion*, mais de voir comment ils se comportent.

Les points principaux à déterminer sont :

L'enfant se plie-t-il de bonne grâce aux exigences de la discipline? ou obéit-il avec répugnance?

Commence-t-il souvent des infractions contre la discipline?

Les mêmes fautes se répètent-elles? Est-ce voulu ou sans préméditation?

Comment réagit-il en cas de réprimande méritée ou injustifiée? Essaye-t-il de se disculper dans tous les cas? Se fâche-t-il?

Objet d'un blâme immérité, s'exprime-t-il avec colère, avec indignation ou avec douceur? Ou bien se laisse-t-il aller aux larmes?

Fait-il des efforts pour se corriger?

Ayant été aperçu en tort par l'instituteur, mais ignorant cette circonstance, nie-t-il les faits au moment de la réprimande? Reconnaît-il au contraire ses torts?

Recourt-il au mensonge pour se disculper ou pour accuser autrui?

Après remarque, persévère-t-il ou s'améliore-t-il?

Lorsqu'il reçoit un coup, le rend-il ou se plaint-il à l'instituteur?

2) La conscience des responsabilités.

L'enfant se rend-il compte par lui-même qu'il encourt une certaine responsabilité lorsqu'il commet un acte de mauvais-gré vis-à-vis de l'un de ses compagnons?

Même question lorsqu'il a causé un tort involontaire.

Dans le cas où il faut lui faire la remarque, en comprend-il le sens?

S'excuse-t-il de lui-même auprès de son camarade?

S'améliore-t-il ou récidive-t-il?

3) Recherche des responsabilités.

Il est fort probable que ce point ne puisse être élucidé dès l'école gardienne car la recherche des responsabilités implique déjà un certain degré de maturité.

Cependant, quelques mioches ont une propension à organiser des jeux. L'éducateur peut profiter de cette tendance pour démontrer à l'enfant qu'il prend des responsabilités, du fait qu'il donne des directives. Dès lors, il y a lieu de voir si l'intéressé, ayant compris, fait preuve d'hésitation ou s'il persévère dans cette voie.

4) L'énergie.

Il s'agit ici de rechercher non pas l'énergie « active » mais bien ce que j'appelle l'énergie « passive ». Cette dernière se révèle d'une façon très simple : Quand l'enfant tombe ou se cogne ou reçoit un coup, pleure-t-il? Ou bien refoule-t-il ses larmes?

Se laisse-t-il rebuter par les difficultés, ou bien est-il stimulé par elles?

Désire-t-il que l'éducateur lui consente des faveurs plus qu'aux autres ou même refusées à ses compagnons?

J'associe volontiers la *volonté* à l'énergie car les deux vont de pair. L'instituteur s'attachera donc à s'assurer si l'enfant fait des efforts pour s'améliorer, non pas pour obtenir des bons points mais parce qu'il estime qu'il doit en être ainsi.

5) Le degré d'initiative.

Au même titre que la recherche des responsabilités, l'initiative est très peu développée chez l'enfant. Toutefois, les demandes formulées par certains mioches montrent que l'esprit

se préoccupe de certaines questions. Dès lors, on est en droit de penser que, plus tard, ils feront preuve d'initiative.

Il faudra voir également si l'enfant a des jeux préférés et quel est leur genre.

6) *Le sang-froid.*

Le sang-froid chez les mioches peut apparaître sous deux formes distinctes : les réponses qu'il fait aux questions posées, la façon dont il se comporte lorsqu'il court un risque corporel si minime soit-il ou bien encore lorsque l'un de ses compagnons essaye de l'attrapper, au cours d'un jeu.

L'instituteur portera également son attention sur la façon dont un enfant évite une chute qui ne peut être prévenue que moyennant une certaine dose de sang-froid.

A côté de ces qualités, l'éducateur s'efforcera d'apprécier celles pour lesquelles la psychotechnique met en œuvre des tests.

Comme je l'ai signalé précédemment, il ne s'agit pas d'utiliser ici des appareils, mais de faire des remarques, base de la classification proposée au chapitre « Façon de procéder ».

L'objection que bon nombre feront est que ce système repose sur une base élastique, les méthodes employées par les divers éducateurs pouvant différer fortement les unes des autres et la cote d'appréciation étant fonction du degré de sévérité inhérent à chaque homme. Donc, l'écueil qu'il faut éviter est l'absence d'un étalon. Or, il y a une absolue nécessité de pouvoir établir une comparaison entre les remarques faites par plusieurs personnes. Ce résultat est susceptible d'être approché de très près en établissant des directives dont l'exposé se ferait à l'école normale.

Je ne tenterai pas de donner des suggestions car ce domaine sort de ma compétence. Cette tâche incombe au personnel enseignant.

Je me bornerai donc à faire une énumération des qualités à détecter : mémoire auditive, visuelle, concentration de l'attention, degré d'intelligence, logique et raisonnement, sincérité.

b) *Ecoles primaires.*

Tout ce qui est dit du rôle de l'éducateur, en ce qui concerne l'école gardienne, peut être répété, mais il faut tenir compte du fait que les enfants se sont développés et que des épreuves plus précises, peuvent être imposées au fur et à mesure qu'ils avancent en âge.

C'est surtout ici que les améliorations, les tendances, les réactions vont se manifester avec une intensité et une netteté croissantes.

Au point de vue de l'orientation professionnelle en elle-même, l'attention de l'instituteur doit se porter sur les jeux préférés et sur les passe-temps favoris de leurs élèves. Ils recueilleront, en règle générale, des indications précieuses quant aux aspirations naturelles des enfants.

Mais, cette découverte ne suffit pas. Il faut rechercher les raisons pour lesquelles un élève préfère telle profession à une autre.

Les mobiles qui font naître les idées sont souvent de nature complexe et toujours très différents. Pour ne citer que les principaux :

- Les parents persuadent leurs enfants,
- Désir de gagner beaucoup d'argent,
- Espoir d'avoir une vie facile,
- Goût des aventures,
- Volonté de commander à d'autres hommes,
- Prestige de la situation,
- Préférence pour les efforts physiques,
- Préférence pour les spéculations intellectuelles,
- Absence de responsabilités,
- Imitation d'autrui (d'un parent ou d'une personne étrangère),
- Conscience des aptitudes.

La lecture de cette brève énumération permet déjà de prévoir les recherches à faire.

La tâche de l'instituteur est donc d'interroger les enfants, — lorsque le moment lui paraît propice d'après le degré de développement, — sur leurs projets d'avenir. Généralement,

on sourit des réponses. J'estime qu'il ne faut pas les laisser tomber, mais les approfondir.

Il y a d'abord lieu d'en rechercher le motif et distinguer, dès le début, deux catégories : les enfants qui agissent par suggestion ou imitation, ou d'eux-mêmes.

Parmi ces derniers, il y a lieu de classer en tête ceux qui se montrent déjà capables de raisonner et se rendent plus ou moins compte de leurs aptitudes, puis ceux qui suivent leurs sentiments ou leurs idées sans se demander s'ils possèdent les capacités indispensables pour atteindre leur but.

Ce premier stade du travail dépassé, l'instituteur doit se rendre compte si les désirs des enfants correspondent aux aptitudes et qualités qu'ils possèdent.

Dans les cas négatifs, la tâche inverse doit être accomplie, c'est-à-dire qu'il faut rechercher les caractéristiques de l'intéressé, les estimer et conclure la voie dans laquelle il peut s'engager avec le plus de chances de réussir.

Aux qualités dont il est fait mention au chapitre de l'école gardienne, il faut ajouter l'attention sous les formes : diffusion, sensori-motrice, vigilante, idéo-motrice; la concentration de l'attention; l'émotivité; la dextérité des mains; la faculté de combiner les mouvements des mains; l'intelligence pratique.

On peut y adjoindre les caractéristiques suivantes : appréciation des distances, vers le haut, vers le bas, suivant l'horizontale, aptitude à l'automatisation, notion de l'équilibre des corps.

Enfin, il faut encore porter l'attention sur le courage.

Vers la fin des études primaires, l'enfant est suffisamment évolué que pour être soumis à certaines épreuves auxquelles la psychotechnique a recours. Au besoin, on peut utiliser des appareils simplifiés. Cependant, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'y recourir à ce stade de l'orientation, car l'éducateur vit journellement avec ses élèves. Il a ainsi l'occasion de faire toutes les observations désirables.

Ces dernières se termineront par un rapport qui signalera deux choses capitales : les améliorations constatées depuis l'entrée jusqu'à la sortie de l'école primaire, les professions dans lesquelles l'enfant a le plus de chances de réussir.

c) Humanités.

Dès lors, le choix des humanités peut se faire à coup sûr et l'orientation semble terminée pour les intellectuels car au moment où la section moderne se subdivise en « scientifique » et « commerciale » les aptitudes et les aspirations du jeune homme se seront déjà fait jour, surtout si des notions de commerce ont été données pendant un an à tous les élèves de ladite section.

Cependant, les observations commencées à l'école gardienne doivent être continuées pour ce qui concerne l'opinion à l'égard de la discipline, la conscience des responsabilités, la recherche des responsabilités, l'énergie, le degré d'initiative, le sang-froid et le courage.

Plus que tout autre, l'intellectuel est un exemple vivant. Il faut le faire comprendre aux jeunes gens et insister opiniâtrement sur ce point pendant toute la durée des humanités. De cette façon, les éducateurs formeront des chefs capables d'agir par devoir et non par gloire ou par intérêt.

Peut-être viendra-t-il un temps où l'examen psychotechnique sera prescrit à la fin des humanités.

Je ne veux pas anticiper mais je pense qu'il rendra de sérieux services. J'envisage en ordre principal le personnel navigant de l'aviation, les futurs officiers de marine, les militaires soit de carrière, soit de la réserve.

Remarque. — *Etudes supérieures.*

Par suite de l'organisation actuelle des études supérieures, les étudiants ne sont plus en contact intime et permanent avec les professeurs. Ceux-ci ne voient les premiers que pendant le court instant des interrogatoires. Ils ne peuvent donc pas continuer les observations faites au cours des humanités.

Entre la fin de ces dernières et l'entrée en fonction (au sortir de l'université) il y a donc une lacune qui peut avoir d'autant plus d'importance que le service militaire a fait sentir son influence. Dans la plupart des cas, le passage au régiment produit une maturité; celle-ci peut être bonne ou mauvaise. Le résultat dépend du caractère des individus et de la valeur des chefs.

Puisque je suis amené à effleurer ce sujet, je me permets une légère digression en disant que les candidats officiers de réserve devraient être surveillés directement par le capitaine. Ce dernier serait ainsi à même de parfaire le travail des éducateurs et maintiendrait les résultats acquis. D'autre part, les officiers de réserve recevraient une éducation tant civique que militaire beaucoup meilleure que lorsque l'instruction est confiée entièrement à des sous-officiers. Ce système postule que le capitaine est lui-même un homme consciencieux, prudent, plein de tact. En d'autres termes, il doit donner le bon exemple.

Dès lors, le commandant de compagnie pourrait ajouter ses observations à celles de ses prédécesseurs et compléter ainsi les renseignements qui, au moment où l'intéressé pose sa candidature pour des fonctions publiques ou d'ordre privé, devraient être obligatoirement présentées au jury ou à la personne à qui l'on confie la tâche d'apprécier les qualités civiques et techniques des candidats.

Je ferme ici la parenthèse en m'excusant de cette digression qui, bien que formulée d'une façon rudimentaire, me paraît avoir son utilité.

J'ai ainsi traité le sujet pour ce qui concerne les jeunes gens qui se destinent aux études. Voyons maintenant le cas des futurs travailleurs manuels.

Ce qui est dit précédemment des écoles gardienne et primaire garde toute sa valeur, de sorte que je peux passer de suite à l'école professionnelle ou industrielle.

Les observations et les épreuves doivent avoir pour but de départager les individus comme suit :

a) Ceux qui peuvent concevoir un plan d'action pour l'ensemble d'une division : c'est la catégorie supérieure ou chef de service ;

b) Ceux qui tout en ne possédant pas les capacités nécessaires pour élaborer un programme, pour la division, sont à même d'assurer la bonne marche d'une division : ce sont des agents d'initiative limitée et d'exécution qui peuvent être adjoints au chef de service ;

c) Ceux qui conviennent uniquement comme agents d'exécution dont le degré d'initiative est limité mais permet de conduire une section.

Cette catégorie constitue la transition avec les trois dernières classes :

d) Ceux qui sont aptes à donner les directives nécessaires pour l'exécution matérielle des opérations prescrites par l'état-major de l'entreprise, à faire respecter la discipline et à réaliser eux-mêmes les tâches manuelles imposées : c'est l'ensemble des contremaîtres ;

e) Ceux qui peuvent faire respecter la discipline et réaliser eux-mêmes les tâches manuelles imposées : c'est la classe des brigadiers ;

f) Ceux qui sont capables de réaliser les tâches manuelles imposées, sans plus : c'est la catégorie des ouvriers et des apprentis.

Ici, les tests mis en œuvre par la sélection professionnelle peuvent être utilisés après une ou plusieurs années d'études. Ce point est à déterminer par une personne compétente en la matière. En principe, cet examen doit avoir lieu au moment où il faut choisir une spécialisation.

Dès l'entrée à l'école industrielle ou professionnelle, il sera établi une fiche par élève et renseignant le nom, prénom, date de naissance, la profession des père et mère, les incidents scolaires éventuels, le choix professionnel avec ses mobiles et, le cas échéant, l'avis des parents, l'aspect extérieur, l'expression du visage, l'attitude, le soin apporté dans la toilette, la présentation, l'expression verbale, la compréhension verbale et, enfin, l'impression générale.

Au moment de la présentation de l'élève, le Directeur de l'école ou son délégué prendra connaissance des fiches portant les observations faites lors du passage dans les écoles gardienne et primaire et les classera dans le dossier de l'intéressé.

Il me suffirait de citer les épreuves psychotechniques pour être complet et compris des initiés, mais comme cet article est destiné à des personnes qui peuvent ignorer l'existence de ces

tests et leurs possibilités, je me bornerai à donner des indications très succinctes.

Il y a tout d'abord les expériences d'ensemble. Elles constituent, somme toute, l'équivalent des examens écrits.

La mémoire auditive peut être décelée par l'énoncé de groupes de deux mots ayant un certain rapport entre eux avec l'obligation pour l'intéressé, d'écrire à côté de chaque mot figurant sur la feuille qu'il doit remplir, le mot qui constitue le groupe et qui fut énoncé précédemment. Cette épreuve peut être plus compliquée.

Le test de mémoire visuelle consiste à montrer aux candidats un tableau comprenant des chiffres ou des figures. Les chiffres doivent alors être transcrits sur papier, dans l'ordre du tableau. Quant aux figures, les examinés ont pour tâche de les retrouver dans une série d'autres qui est mise sous leurs yeux.

Au point de vue de l'attention, on distingue les tests de concentration de l'attention, d'attention diffusée, d'attention motrice.

Pour la concentration de l'attention, il existe les tests de Bourdon et celui de Toulouse.

Tests de Bourdon.

1°) Sur un tableau groupant des figures constituées de 3, 4 ou 5 points on demande de barrer, par exemple :

Par un trait horizontal les figures de 4 points et par un trait vertical les figures de 5 points. Après deux minutes, on arrête l'expérience, puis on demande de continuer en barrant, cette fois, par un trait vertical les figures de 4 points et, par un trait horizontal, les figures de 5 points.

2°) Expérience des additions de tête.

Trois nombres sont donnés, par exemple : 375, 523, 658. On dit au sujet : ajoutez au premier nombre, par exemple 427; soustrayez du deuxième 192, ajoutez au troisième 629 et notez les résultats.

Le test de Toulouse consiste à barrer plusieurs types de figures dispersées sur un tableau et suivant les lignes.

Il peut servir également pour l'attention diffusée. Dans ce cas, l'opérateur stipule de tracer un trait vertical au moment

où il produit un son. L'épreuve dure 5 minutes et l'intéressé doit barrer le plus grand nombre de figures sans en passer.

Le degré d'intelligence peut être mis en relief en faisant compléter des phrases dont certains mots manquent; en imposant, parmi plusieurs autres, la recherche d'un proverbe se rapprochant le plus d'un proverbe donné; en remettant en ordre les mots dérangés d'une phrase.

Exemples :

Phrase à compléter : L'enfant peut... s'il... avec le feu.

A compléter par « se brûler » et « joue ».

Proverbe à rechercher : Type : Il n'y a pas de fumée sans feu.

Série :

Tel père, tel fils.

Là où il y a du miel il y a des abeilles.

Il n'y a pas d'effet sans cause.

Nous ne connaissons la valeur de l'argent que lorsqu'il nous manque.

Phrase à redresser : Certaines la mort entraînent maladies.

Le test de Kraepelin convient également. Il consiste à additionner verticalement, pendant la durée de l'épreuve, le plus grand nombre de chiffres disposés sur un tableau.

Au point de vue de la logique, on propose, aux candidats, plusieurs séries de mots et l'on demande de souligner deux d'entre eux, dans chaque série, qui offrent une relation de ressemblance, de cause à effet, de nature, etc.

Exemple : oreille — cheveu — jaune — entendre — mer — lac.

Ici, on souligne *oreille* et *entendre*.

Un autre test consiste à donner deux séries de phrases qui se complètent mais dont l'ordre est dérangé. Il faut les remettre ensemble deux à deux de façon à leur donner une signification logique.

Quant au raisonnement, les tests sont de quatre espèces : compléter des séries de nombres selon une loi à rechercher, résoudre des problèmes relativement simples; choisir, dans une série, des mots qui conviennent pour exprimer une vérité ou complétant une phrase dont on donne une partie; rechercher,

dans six phrases empruntées à une langue étrangère, la traduction de six mots français se trouvant chacun au moins deux fois dans six phrases françaises.

Toutes les épreuves décrites peuvent être exécutées en collectivité. Un grand nombre de candidats sont donc examinés en même temps. Celles qui vont suivre s'appliquent individuellement à l'aide de dispositifs spéciaux.

Pour apprécier la concentration de l'attention, un tableau, sur lequel les nombres de 1 à 25 se trouvent en désordre, est placé devant l'examiné. Ce dernier doit les énoncer dans leur ordre naturel et en les touchant avec une règle. Répétant plusieurs fois le test, on voit qu'il peut déterminer le degré de mémoire visuelle, en chronométrant la durée de chaque opération.

Au cours de l'épreuve d'attention diffusée, le sujet est assis devant une table, les pieds sur deux pédales, un contact électrique dans une main. A 3 mètres en avant, se trouvent de petits disques variés, derrière lesquels vont s'allumer à une cadence plus ou moins rapide et variable, des feux rouges, verts et blancs.

Au feu rouge, le sujet doit appuyer sur la pédale de gauche. Au feu vert, il doit lâcher la pédale de droite. Au feu blanc, il doit faire les deux mouvements simultanés. Les pédales sont reliées électriquement à la table de l'opérateur qui note, au passage, toutes les fautes.

Pour distraire le candidat, un petit écran central fait apparaître des chiffres : c'est un élément de dispersion de son attention. L'épreuve est encore compliquée par l'intervention de sonneries différentes. Si c'est un timbre « métal », le sujet doit appuyer sur le contact électrique qu'il tient à la main ; si c'est un timbre « bois », il ne doit pas réagir. Enfin, un coup de klaxon intempestif ne doit pas surprendre l'intéressé.

L'obligation de ne pas pousser sur la pédale de gauche — qui est très sensible — est une cause de fatigue pour le sujet.

La fatigabilité de l'examiné est mesurée par la rapidité des réactions et leur régularité (nombre de fautes).

Les opérations du candidat sont enregistrées sur une bande de papier, en même temps que l'apparition des feux et des son-

neries. Cette épreuve a donc le mérite de pouvoir déceler l'attention diffuse, les temps de réaction et la résistance à la fatigue mentale.

Le test d'attention motrice consiste à exécuter un certain nombre de mouvements rapides et simples, en les comptant.

L'épreuve d'attention sensori-motrice consiste à projeter des images d'objets divers. L'examiné coupe ensuite le courant pour provoquer la disparition de la figure et décrit ce qu'il a vu. Le temps de réaction se lit au chronographe, au 1/100^e de seconde.

Pour évaluer le degré d'attention vigilante, le sujet se trouve au manipulateur. Un cliché est projeté devant lui, sur un écran. Le cliché comporte plusieurs images semblables, à l'exception d'une ou de deux. Le sujet doit les déceler. Quant il les a découvertes, il coupe le courant, la projection disparaît, puis il décrit les figures dissemblables.

L'attention idéo-motrice peut être mesurée à l'aide de l'appareil utilisé pour l'attention diffusée.

Le test des temps de réaction peut être réalisé de deux façons, selon qu'il est fait appel aux excitations lumineuses ou sonores.

Dans le premier cas, on projette, sur un écran, des figures géométriques (carrés et triangles par exemple) ; on convient que, le candidat, tenant dans chaque main un contact électrique, agira de la main gauche dès qu'il verra paraître un carré et de la main droite dans le cas du triangle. Il devra rester neutre lorsque d'autres images se montreront.

Quand il s'agit d'excitations sonores, les figures sont remplacées par une sonnerie « métal » et une sonnerie « bois ».

Les temps de réaction sont enregistrés automatiquement.

Les recherches de l'émotivité et du sang-froid peut avoir lieu à l'aide du taraxigraphe. L'appareil en service aux Tramways Bruxellois fut construit par M. Bettendorf, d'après les indications des Docteurs Sollier et Drabs. Il est supporté par un châssis en bois, lui-même fixé sur un plateau sur lequel se place un siège pour le sujet. Deux poignées mobiles sont à la disposition du sujet ; elles peuvent être déplacées dans le sens hori-

zontal, leurs positions extrêmes ou médianes sont indiquées au sujet par des index se détachant sur une tablette. Un jeu de ressorts tend à les ramener dans leur position initiale. Les déplacements des poignées sont enregistrés par les pointes d'un crayon sur un cylindre de papier placé sous la tablette.

Différents appareils d'excitations sensorielles, capables de provoquer l'émotion-choc tels que : phare éblouissant, klaxon, détonateur, sifflet, etc., sont à la disposition de l'examineur. Ces appareils sont connectés à des dispositifs électromagnétiques qui marquent sur le papier le moment où l'excitation se produit.

Le sujet assis sur le siège doit par exemple maintenir les poignées dans la position médiane. A la suite des excitations qu'il subit, il provoque des écarts dont la mesure traduit ses réaction, — soit le relâchement ou le resserrement des poignées ou ou bien le tremblement, — et leurs durées plus ou moins longues, puis leur allure particulière jusqu'au retour à la contraction statique normale.

La dextérité de la main (ou des deux mains) peut être décelée par l'emploi de l'euchirigraphe. L'examiné doit, à l'aide d'une pointe métallique, décrire des figures découpées dans une plaque métallique ou pointer des trous, sans en toucher les bords. Chaque contact de la pointe avec la plaque déclenche une sonnerie et s'enregistre automatiquement.

L'intelligence pratique, la logique et le raisonnement sont mis en relief par la boîte du Docteur Decroly. Il s'agit de l'ouvrir en faisant diverses opérations dans un ordre déterminé. Ces opérations sont décelables par examen visuel, sauf la toute dernière qui exige, en plus, l'intervention de l'initiative et de l'imagination. La boîte doit ensuite être refermée par le candidat.

Le synarmon permet de mesurer l'intelligence pratique, la logique et le raisonnement, à l'exception de l'initiative et de l'imagination. Il est constitué d'un ensemble de pièces (tiges, raccords de caractéristiques différentes et de filetages variables de façon à créer des difficultés pour le montage d'un cadre). L'examiné systématique commence par faire l'inventaire des

pièces mises à sa disposition, à les classer, puis, procède à la mise en place méthodique des éléments. La durée des opérations est notée.

Les épreuves étant répétées plusieurs fois et les temps soigneusement inscrits, il est possible d'apprécier dans quelle mesure les candidats sont susceptibles de s'améliorer par l'éducation et par l'expérience.

Je m'arrête ici. Ces tests généraux doivent être complétés par des épreuves particulières. Ces dernières auront lieu au moment de l'embauchage et rentrent dans le cadre de la sélection professionnelle.

Les résultats seront joints au dossier de l'intéressé.

Tous les renseignements relatifs à l'orientation professionnelle doivent être établis au moins en double exemplaire. L'un d'eux suit l'intéressé lorsqu'il change de classe ou d'établissement, l'autre lui est remis. Le système de fiches et formulaires doit faire l'objet d'une standardisation.

Lorsqu'il postulera une fonction ou un emploi, le candidat remettra son exemplaire à la personne chargée de le recevoir ou de l'examiner.

L'autre exemplaire peut être conservé par le dernier examinateur ou envoyé à un service de statistiques qui pourrait avoir pour mission de contrôler les résultats pratiques fournis par les intéressés. De cette façon, il serait possible de se rendre compte de l'efficacité du système proposé. Il en résulterait des corrections judicieuses, le cas échéant.

Le tout peut être complété par un nouvel examen médical dont les résultats seront comparés aux données fournies par les examens médicaux antérieurs.

CONCLUSION

L'orientation professionnelle ainsi comprise constitue un palliatif nécessaire de la sélection professionnelle car elle adoucit la brutalité de cette dernière en lui présentant des sujets aptes à réussir les épreuves auxquelles ils sont soumis.

Sélectionner des individus revient à dire, aux uns : « Vos capacités, vos aptitudes, vos qualités, nous conviennent, nous

vous acceptons » ; aux autres : « Vous ne réunissez pas les conditions requises, nous vous refusons ». Ceci nous reporte en pensée vers la réception des matières, des machines, des constructions. En d'autres termes, les hommes et les choses sont traités avec la même brutalité. Comme la sélection porte sur des éléments jeunes, il peut en résulter des impressions de dureté imméritée, des aigreurs, des sentiments de révolte nuisibles non seulement à l'homme, mais à la Société prise dans son ensemble.

Un autre avantage d'une orientation systématique réside dans la constitution d'un dossier où se trouvent consignés tous les incidents qui surviennent au cours de la croissance et l'allure du développement général de l'individualité.

Dès lors, les données recueillies étant appliquées par des hommes qui ont la volonté absolue d'en tenir compte, notre Patrie aura, à la tête de ses institutions et de ses entreprises, des Chefs dignes de ce nom, capables d'accomplir leurs devoirs civiques jusqu'à l'ultime sacrifice, c'est-à-dire, celui de leur vie.